

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4579 - Mercredi 06 Mars 2024 - Prix : 200 Fc

CENTRALE SOLAIRE DE MITSAMIOULI :

Sylvain Riquier visite le chantier



Visite à la centrale solaire de Mitsamiouli.

REVENDEICATIONS DES RETRAITÉS :

**La valorisation de la pension
toujours en attente**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

25 Chaanban 1445

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Mars 2024**

Lever du soleil:

06h 10mn

Coucher du soleil:

18h 27mn

Fadjr : 04h 57mn

Dhouhr : 12h 22mn

Ansr : 15h 42mn

Maghrib: 18h 30mn

Incha: 19h 44mn



COMORES-OMC

L'Union Européenne satisfaite mais appelle à la prudence

Les messages de félicitations ne cessent de parvenir aux autorités comoriennes après que le pays ait obtenu son adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce. Dans un message vidéo posté sur YouTube, l'Ambassadrice de l'Union Européenne à Madagascar et aux Comores, Mme Isabelle Delattre Burger a adressé un message de félicitation au gouvernement comorien.

"Je voudrais féliciter aujourd'hui les Comores pour leur adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Je pense que c'est un grand jour pour les Comores et d'une façon générale pour l'organisation mondiale du commerce », a commencé par dire l'Ambassadrice dans cette vidéo de moins de trois minutes. Si la diplomate a rappelé le long chemin que les Comores ont parcouru pour parvenir à cette adhésion, elle a surtout tenu à rappeler les liens commerciaux qui unissent les Comores à l'Union Européenne. « Du cote de l'Union Européenne, je dois dire que nous avons négocié déjà en mai 2022, nous avons conclu

un accord avec les Comores dans le cadre bilatérale. » Et la représentante de poursuivre : « L'UE est le premier partenaire commercial tant à l'exportation et un peu moins l'importation », une façon peut-être pour elle de rappeler le déséquilibre qui existe en termes d'échanges entre les deux partenaires, les Comores étant tournées de plus en plus vers l'Asie (Chine, EAU...) pour ses produits d'importation.

Pour illustrer ses propos, l'Ambassadrice a tenu à rappeler les nombreuses réalisations de l'UE en Union des Comores dont le projet APILE. Avec une enveloppe de 3 milliards de francs comoriens, ce programme est défini comme l'Appui à la production, à l'industrialisation, et au libre-échange. Il est mis en place pour l'accompagnement des entreprises comoriennes. « L'UE est déjà présente dans des programmes aux Comores pour les aider à se développer et à avancer sur la voix de l'industrialisation », dit-elle. Et de Continuer : « Je pense notamment à un programme qui s'appelle, programme APILE qui vise précisément à développer la production, l'industrialisation et le libre-échange aux Comores. »

L'Ambassadrice a tenu à rappeler que si cette adhésion va ouvrir un peu plus des possibilités au commerce comorien, elle a tenu à rappeler aussi les obligations que les Comores doivent tenir en matière d'ouverture pour les produits importés. Dans un pays où l'industrie est quasi inexistante, on risque d'être inondé par des produits étrangers qui risquent de tuer le peu que nous produisons localement. « Cette adhésion, elle emporte beaucoup d'espoir mais, il faut signaler aussi qu'elle se traduira par des obligations de la même façon que les Comores dans le cadre du partenariat économique avec l'UE doivent donner un libre axé à leur marché pour les marchandises européennes », précise l'ambassadrice.

A charge maintenant aux autorités comoriennes de mettre en place les conditions pour la certification des produits comoriens susceptibles d'être exportés comme les laboratoires d'analyses phytosanitaires mais aussi développer des capacités pour avoir localement des usines de transformation et de conditionnement de la production comorienne avant toute exportation.

Imtiyaz



Ambassadrice de l'Union européenne à Madagascar et aux Comores, S.E. Madame Isabelle Delattre Burger.

REVENDEICATIONS DES RETRAITÉS :

La valorisation de la pension toujours en attente

Dans une bataille engagée depuis deux ans, les retraités demandent toujours la valorisation de leur pension et la révision des textes qui entretiennent un vide juridique. Et ils ne baissent pas les bras, car ils vont continuer la lutte jusqu'à obtenir gain de cause.

La crise socioéconomique qui frappe le pays, n'épargne pas les retraités. Ces derniers accumulent les déceptions en ce qui concerne leurs revendications. En négociation depuis deux ans, pour réclamer la revalorisation de leurs pensions, le collectif des retraités n'en démord pas. Son porte parole Andjibou Ali Said se dit même choqué que le ministre des finances n'accorde pas une oreille attentive face à leurs inquiétudes légitimes. Il demande encore une fois au gouvernement de prêter attention à leurs doléances, notamment la valorisation de leur pension et la révision des textes qui semblent désuets.

« Il y a deux ans, nous avons rencontré le ministre des finances, nous lui avons exposé nos problèmes. C'est en novembre dernier que nous avons eu gain de cause, concernant la régularité des paiements, et l'apurement des arriérés. Au départ, il s'est montré soucieux mais malheureusement c'était de la poudre aux yeux. Il avait fait le constat que la caisse des retraites ne

disposait pas d'autonomie financière, une chose qu'il faut palier. Il nous a donc promis qu'en janvier

2023, des dispositions financières seront mises en place, notamment le versement des cotisations en totalité

dans un compte de la caisse de retraites. Jusqu'à présent, la trésorerie verse à la caisse de retraite un montant forfaitaire comme s'il s'agissait d'une subvention. Ce qui ne permet pas d'avancer dans la valorisation de nos pensions. Il faut croire que c'était du vent », tonne-t-il.

De plus, lors de la préparation du budget de l'Etat de l'année 2024, une proposition a été faite notamment la revue à la hausse du taux de cotisation pour les actifs, permettant d'assurer l'équilibre financier de la caisse de retraites. Mais rien n'est fait. « Nous avons constaté que nous sommes le cadet de leurs soucis. Le

comportement du ministre des finances laisse à désirer, il a un impact très négatif pour la caisse de retraites. Ce qui est paradoxal, il est en même temps juge et partie », dit-il. Et d'ajouter : « Nous demandons rapidement la révision des textes juridiques et la valorisation de nos pensions, nous ne pouvons plus continuer à subir... ». Et M. Andjibou Ali Ali, ancien haut fonctionnaire de l'Etat d'interpeller les pouvoirs publics sur l'urgence d'apporter des réponses aux doléances légitimes de ceux qui ont dignement servi leur pays.

Andjouza Abouheir



COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la commémoration de la deuxième année du tragique accident du vol Y61103 opéré par Flyanzibar avec leur appareil 5H-MZA survenu le 26 février 2022 endeuillant les familles des 14 victimes, toute la nation comorienne et la compagnie AB Aviation. AB Aviation se doit de porter à la connaissance de tous, les éléments suivants:

- Une enquête technique a été initiée par le Gouvernement comorien
- Une procédure civile en référé a été initiée par le Collectif des victimes
- Une procédure civile au fond initiée aussi par le même Collectif

Pour ce qui est de l'enquête technique, aucun rapport n'a été publié à ce stade par la commission d'enquête. Pour les procédures civiles, celle en référé, une décision rendue par le Président du Tribunal de Première Instance de Moroni statuant en matière de référé a été confirmée par la Cour d'appel de Moroni ordonnant des versements d'indemnisation à titre de provision aux familles des victimes par l'assureur.

Enfin, pour la procédure au fond, cette dernière est en cours.

Moroni le 05 Mars 2024
AB Aviation

CENTRALE SOLAIRE DE MITSAMIOULI :

Sylvain Riquier visite le chantier

L'ambassadeur de France auprès de l'Union des Comores Sylvain Riquier a effectué une visite à la centrale solaire de Mitsamiouli ce mardi 05 mars. Il s'est réjoui de la façon dont la société travaille.

Débuté en mai 2023, la construction de la centrale solaire de Mitsamiouli, d'une capacité de 5 MW avec 10MWh de batteries, a franchi actuellement une étape majeure avec le montage des trackers, structure fondamentale des panneaux solaires. Accompagné par le maire Aboubacar Ahmed, ainsi que des membres de la société Innovant, l'ambassadeur de France auprès de l'Union des Comores Sylvain Riquier a visité hier mardi la centrale solaire de Mitsamiouli pour s'enquérir de l'avancement du chantier.

Il faut noter que les travaux, entrepris sur une parcelle de 10 hectares mise à disposition par la municipalité de Mitsamiouli, ont débuté par un processus comprenant le terrassement. A ce jour, 1 170 trous et murets ont été réalisés sur les 30 rangées de trackers prévues, jetant ainsi les bases solides pour l'installation des panneaux solaires. Actuellement, les travaux se concentrent sur la construction des fondations qui accueilleront les éléments essentiels de la centrale tels que les postes de livraison, le poste de transformation, les batteries et les onduleurs. Ces étapes marquent une avancée significative dans le projet, soulignant l'engagement de la société franco-comorienne Innovant Comores pour avancer les travaux au plus vite malgré les délais d'acheminement des équipements depuis l'extérieur.

« Je suis vraiment très heureux de faire cette visite accompagné par M. le maire. Je constate que la centrale atteint une étape cruciale dans sa construction. Cette centrale vise à fournir de l'électricité à tout le nord de l'île de la Grande Comore. Ce projet qui date depuis d'un peu moins d'une année a beaucoup évolué, dans la mesure où il y avait un gros travail de terrassement du terrain. Et aujourd'hui, on voit quand même toute l'ingénierie derrière et c'est tout à fait impressionnant », avance Sylvain Riquier, tout en soulignant que le projet va fournir de l'électricité, mais également du travail aux jeunes pendant tout au long de sa construction et son exploitation.

« Ce n'est pas encore fini. Il faut encore poser les panneaux une fois arrivés. D'ailleurs c'est un point qu'on a discuté avec la société.

Mais, ça illustre la contrainte qui est celle des Comores de cette exposition à cette fragilité qui est liée à la livraison et au commerce maritime international. C'est parmi les complexités du projet, sans oublier aussi la complexité administrative qu'on a traversé. Mais, on peut dire qu'on est dans la phase finale du projet », assure-t-il. Selon lui, il y a eu une vraie volonté de la part des autorités comoriennes, notamment le chef de l'Etat mais aussi des autorités locales en l'occurrence le Maire de cette région.

Le premier magistrat de Mitsamiouli a tenu à remercier l'ambassadeur, le directeur d'Innovant et le président de la République qui ont tous œuvré pour que ce projet voit le jour. « Ces initiatives ont été prises en décembre 2019 lors la conférence des partenaires à Paris. C'est là que cette

société Innovant s'est dit prête de venir aux Comores pour ces projets de parcs solaires. Elle l'a déjà fait à Fombouni qui est un grand succès, aujourd'hui elle le fait pour Mitsamiouli. Cette visite me fait comprendre qu'on est dans la phase finale. Je suis très satisfait des travaux », se réjouit-il.

Du côté d'Innovent, on plante des pieux des trackers où ils vont poser les panneaux. « Ces pieux des trackers suivront le rythme du soleil. On aura 5 MW avec 10MWh de batteries. Même si il n'y a pas autant de soleil, on aura toujours de l'électricité. Après avoir planté ces trackers, il nous restera les panneaux. Nous les attendons, bientôt ils seront livrés. Tout est presque fini », indique Nahida Houssein cheffe du projet Innovant.

Nassuf Ben Amad

MISSION DE LA BANQUE MONDIALE AUX COMORES :

La Vice-présidente pour l'Afrique de l'est et australe à Moroni



La vice-présidente de la Banque Mondiale pour l'Afrique de l'Est et Australe, Victoria Kwakwa se trouve à Moroni depuis hier mardi. C'est l'occasion de se rendre dans différents chantiers bénéficiant du concours de la Banque Mondiale avant de rencontrer le président Azali Assoumani.

Pour la première fois, la vice-présidente de la Banque mondiale au niveau de l'Afrique de l'Est et Australe, Victoria KWAKWA effectue une visite aux Comores depuis hier mardi. Son arrivée dans l'archipel s'inscrit dans le cadre du lancement des préparatifs d'un nouveau cadre de partenariat entre l'institution de Breton Wood et les Comores. La Banque

mondiale est en effet l'un des partenaires financiers majeurs des Comores avec un portefeuille qui atteint la somme de 347,9 millions de dollars pour 12 projets mis en œuvre actuellement. Au cours de cette visite de 3 jours, elle aura l'occasion de se rendre sur le chantier de l'hôpital El-Maarouf, lequel bénéficiera du concours de la BM pour notamment, le renforcement des capacités humaines et la mise en place de son système de technologie de l'information pour un fonctionnement optimal.

Le port de Boingoma constitue également un projet important pour lequel la BM contribue pour sa réhabilitation et son agrandissement afin de faciliter l'inter connectivité entre les îles. Mme KWAKWA fera ainsi le déplacement pour s'enquérir de la

situation sur place et par la même occasion, découvrir l'île de Mohéli.

Engagée à créer une coalition pour stimuler une croissance forte et inclusive aux Comores, la vice-présidente de la Banque Mondiale rencontrera les acteurs du secteur privé, les femmes leaders ainsi que des partenaires du développement. Cette visite sera enfin l'occasion pour la dirigeante de la BM en Afrique de l'Est et Australe de rencontrer les autorités comoriennes plus particulièrement, le chef de l'Etat Azali Assoumani. Pour cette rencontre, les échanges porteront sur la stratégie de développement des Comores et du rôle de la Banque dans ce processus.

Nassuf Ben Amad

CHOLÉRA :

Anjouan enregistre son premier cas

L'île d'Anjouan enregistre son premier cas de choléra depuis que le ministère de la santé a officiellement déclaré l'épidémie au niveau national le 02 février dernier. La Direction Régionale de la Santé (DRS) l'a annoncé lundi dernier lors d'un point de presse.

Dans un point de presse tenu lundi 04 mars dernier à Mutsamudu, la direction régionale de la santé a déclaré le premier cas de choléra dans l'île d'Anjouan. Selon ses responsables, il s'agit d'une femme âgée de 20 ans en provenance de Ngazidja plus particulièrement au quartier Chateau. Admise aux urgences du CHRI Hombo, elle a été testée positive au

choléra. « Cette jeune femme est arrivée à Dodin Anjouan le 01er mars dernier. Après avoir été contrôlée, elle ne présentait pas un danger. Mais le lendemain à 5h du matin, la femme en question s'est présentée aux urgences du CHRI avec les symptômes du choléra. Après le test, elle était positive au choléra », avance un des conférenciers.

Il appelle la population à prendre toutes les précautions pour éviter cette maladie. « Nous sommes là aujourd'hui pour vous dire que le choléra est dans nos murs. Donc nous devons respecter les mesures barrières pour lutter contre cette épidémie », poursuit-elle. Avant ce premier cas à Anjouan, la sensibilisation s'était accélérée aux quatre

coins de l'île depuis le 02 février date à laquelle le premier cas de choléra est officiellement annoncé par les autorités de la santé. La propriété, première garante de la prévention contre l'épidémie.

Pour rappel, le bilan général au niveau national indique qu'à la Grande-Comore 5 districts sur 7 sont affectés par l'épidémie. Le district du centre et particulièrement la ville de Moroni constitue l'épicentre

de l'épidémie. Sur l'île de Mohéli, deux districts sur trois sont affectés par l'épidémie. Un premier cas dans le district de Fomboni et 2 nouveaux cas dans le district de Noumachoua.

Les autorités sanitaires appellent la population à surveiller leur alimentation et privilégier les aliments bien cuits tout en utilisant de l'eau potable bouillie ou désinfecté ainsi qu'en évitant de manger des aliments crus. L'attention est portée sur le contrôle total des enfants. Le lavage des mains avec du savon, le repassage des vêtements, la désinfection des habits avec du javel et le séchage sous un soleil de plomb.

Nabil Jaffar



Lesresponsables sanitaires devant la presse .

SEMAINE DE LA FRANCOPHONIE

L'ambiance était au rendez-vous à l'Alliance française de Fomboni

Dans le cadre de la semaine de la francophonie du dimanche 3 au vendredi 8 mars, l'Alliance française de Fomboni a programmé plusieurs activités avec la participation des élèves de 8 établissements scolaires publics et privés. C'est pour les participants des moments de convivialité, de joie et de fair-play malgré la pluie qui n'a pas gâché l'ambiance.

Le dimanche 3 mars a été lancé à l'Alliance française de Fomboni, la semaine de la Francophonie. Laquelle semaine prendra fin le vendredi 8 mars, journée de la femme où est prévu le vernissage de l'exposition « Les Elles et les jeux ». Et le lauréat du concours photos 2023 du réseau AF aux Comores, Arkam Abdou Bacar

n'a pas manqué d'immortaliser l'événement. Dimanche 3 mars, la journée a débuté par les Olympiades constitués des épreuves sportives, tel que le basketball. 4 équipes constituées des élèves de différents établissements scolaires étaient en compétition. Ensuite, ces jeunes filles et garçons se trouvaient en pleine résolution des énigmes avec les charades, les mots mêlés et devinettes avant de passer au sprint où la pluie a failli gâcher l'ambiance.

Dans l'énigme, le choix a été porté sur une citation de Pierre de Coubertin, le fondateur des jeux olympiques modernes et ce sont Les aigles qui avaient regroupé les élèves de l'école franco-arabe, Iqra, ECRF et Maleze, 3 garçons et 2 filles entre 12 et 18 ans qui sont sortis gagnants. Et dans l'après-midi

était prévu le fameux grain de talent où 4 Concours étaient au menu. Des Chants (2 duos et 2 solos) et c'est le duo école Les Élités et Maleze qui sont sortis gagnants. Quant au concours de slam, c'est le duo deux filles de l'école ECRF qui se hisse en tête du classement. Pour le concours de scénette c'est le groupe de l'école Nouria-iqra qui a reçu le premier prix. Pour le Hip-hop c'est ECRF, Lycée de Fomboni et AMA qui ont convaincu le jury et c'est Oilidi de Lycée de Fomboni qui est sorti vainqueur.

« C'était du fair-play, du respect, des amitiés qui se sont créés. Toute la journée était marquée par une ambiance festive, de la rigolade et de la joie » témoigne Antoine Archimède élève de la classe de 4ème de l'école privée Iqra et qui a



participé à toutes les épreuves. Mardi 5 mars dans l'après-midi était prévu le concours de dictée. Et le vendredi 8 mars journée internationale de la femme est programmé

une table ronde sur le sport féminin aux Comores, « un investissement pour l'avenir » estime les organisateurs.

Riwad

HABARI ZA UDUNGA

Prendre la mesure des problèmes

Que faire ? C'est le titre d'un livre très connu du grand révolutionnaire Vladimir Oulianov, connu sous le pseudonyme de Lénine. Nous l'empruntons pour le titre de ce modeste article. On imagine qu'actuellement, c'est le genre de question que se pose tout bon politicien qui se respecte quand il doit faire face aux multiples problèmes qui l'assaillent chaque jour. Il faut temps en temps que chaque citoyen se mette, à la place d'un politicien sous les cocotiers et essaie d'imaginer ce qu'il ferait, s'il était à sa place.

Aujourd'hui beaucoup de personnes essaient de donner des leçons au chef de l'Etat sur la façon de régler la crise économique et sociale actuelle. Cela va du balayeur, en passant par le haut cadre de l'administration, sans attribution précise. En fait, dans les îles de la lune, tout le monde se fait un plaisir de donner des leçons de diplomatie ou d'économie à tout va. Et comme nous faisons partie de ce beau monde, nous allons donner notre avis sur ce qu'il conviendrait de faire. Et comme dirait le grand humoriste Pierre Dac, entre ceux qui feraient mieux

de la fermer avant de l'ouvrir et ceux qui l'ouvrent au lieu de la fermer la marge est grande. La complexité de la crise économique et la diversité des intérêts en jeu font que les autorités ne savent pas à quel moment, il convient de prendre la parole.

Et pourtant, il existe des porte-parole et autres chargés de la presse qui bien souvent n'interviennent que dans des situations qui ne requièrent pas leur intervention. Et pour revenir à notre question initiale, dans le contexte actuel, que convient-il de faire face au sentiment qu'on les gens que rien ne

bouge et à l'attente ambiante? Le président se doit de prendre l'initiative, non pas en faisant une énième déclaration mais en bousculant le train-train de vie des responsables de nos administrations.

En effet, ce serait d'un mauvais effet que de laisser croire à l'opinion que le régime s'accommode de la situation actuelle. Prendre l'initiative, c'est bousculer le train-train des administrations et les amener à s'occuper un peu de leurs administrés. Il faut combattre l'esprit de laisser-faire qui semble s'installer et qui comme nous le savons est porteur de désillusions pour le futur.

« Zokazowa hawuruwa »

Les difficultés que rencontrent nos concitoyens dans la vie de tous les jours, ne doivent plus être vues seulement sous l'angle des rapports sectoriels.

Le chef de l'Etat et son gouvernement doivent prendre la mesure des problèmes qui traversent le tissu social et éviter de croire que les choses peuvent changer sans une réelle volonté de procéder à des changements dans les rapports sociaux au plus haut niveau. Et comme le disait le bouc, « Zokazowa hawuruwa »

Mmagaza

VIOLENCES DANS LES STADES

District Pimba-Nguengue, des officiels tabassés

Au risque de nous répéter, la violence sous toutes ses formes est le plus grand danger qui guette le football comorien. Malgré les campagnes et les sanctions disciplinaires, les écervelés (pseudo-supporters) du football ne cessent de gagner du terrain et sévissent un peu partout, toutes catégories et divisons confondues.

Cette fois c'est dans le Mbadjini plus particulièrement dans le district de Pimba-Nguengue que des officiels de matchs ont été attaqués par une horde de sauvages qui n'avait qu'une seule volonté, faire mal. Le début de la phase retour dans ce district n'a pas été de tout repos, pire il a été l'occasion pour les supporters de

Kopve de passer à tabac les officiels de match. Les faits se sont déroulés à Simbusa dans le Mbadjini. L'équipe locale qui répond au nom de Victoire Club de Simbusa recevait pour le compte de la huitième journée du championnat les voisins de Kove et leur célèbre club, les 11 Moustiques. Alors que les locaux menaient au score (1-0), l'arbitre central a accordé 8 minutes de temps additionnel après la fin du temps réglementaire.

Une minute avant (97e) la fin de rencontre, Victoire Club a rajouté un deuxième but, ce qui visiblement n'a pas plu, ni aux joueurs ni aux soutiens des 11 Moustiques. Interdits de terrains, les supporters de Kove massés le long de la route mitoyenne du terrain ont envahi le terrain telle une nuée de moustiques à la poursuite des officiels du match. Le jeune arbitre central du nom d'Abdourazak apparemment un adepte d'Usain Bolt (recordman du

100m) a pu démontrer tout son talent de sprinteur en échappant à la vindicte populaire.

Malheureusement, Kamal Papa, l'arbitre assistant n'a pas eu cette chance tout comme le commissaire de match qui vient de la localité de Mdjankanya Mbadjini. Après avoir été molestés et roués de coups, les deux ont été transportés au poste de santé d'Ouzioui où ils ont été pris en charge par les services d'urgences d'après des témoins sur place. Après des soins, l'arbitre assistant a pu rentrer chez lui (Chouani) le soir même, ce qui n'est pas le cas du commissaire du match qui devait passer des examens supplémentaires hier mardi. Avec respectivement 17 et 16 points avant cette huitième journée, Victoire Club et 11 Moustiques luttent pour la première place qualificative pour les barrages de montée en deuxième division.

Avec cette bavure, le club de Kove risque gros et son avenir au

sein du district du Pimba-Nguengue est plus que jamais menacé. Si on se réfère aux dispositions des règlements généraux notamment à l'article 293.al a, sur les agressions d'officiels, « si l'agresseur est un joueur, il est sanctionné d'une suspension de trois (3) ans » et « Si les agresseurs sont des supporters, le club auquel ils appartiennent jouera ses rencontres à domicile à huis-clos pendant deux (2) ans. Durant cette période, ce club sera interdit de supporters pour ses matchs en déplacement. Si le club auquel appartiennent les agresseurs n'est pas celui qui recevait, le club à domicile sera également sanctionné d'une obligation de jouer ses matchs à domicile à huis-clos et de jouer ses matchs en déplacement sans ses supporters durant un (1) an en raison de la défaillance de sa sécurité. »

Imtiyaz



11 Moustiques.

PÉTANQUE

Coupe d'Afrique, les Comores seront du rendez-vous au Maroc

Après une bonne prestation lors de la Coupe du monde (Cotonou) l'année dernière qui s'est soldé par une élimination en quart de finale, l'équipe nationale des Comores de pétanque s'apprête à prendre part à la prochaine CAN qui se tiendra au Maroc en juin prochain. Pour constituer l'équipe, les meilleurs boulistes de la place se retrouvent à Anjouan pour évaluer leur niveau.

En tout, ils seront une dizaine de boulistes à prendre part à ce mini tournoi qualificatif pour la CAN marocaine. C'est à Mutsamudu capitale de l'île d'Anjouan que l'équipe va se former après que les meilleurs de chaque île se soient affrontés pour tirer le crème de la crème. « La Fédération Comorienne de Pétanque prépare sa participation à la Coupe d'Afrique de pétanque 2024 » nous dit-on du côté de la Fédération Comorienne de Pétanque (FCP).

Et la FCP de poursuivre : « Pour faire sa sélection, la Fédération Comorienne de Pétanque réunit les meilleurs boulistes de Ngazidja, Mwali et Ndzuani pour tirer l'équipe nationale. Huit athlètes de l'Antenne de pétanque de Ngazidja



vont faire le déplacement à Ndzuani pour s'opposer à six de Ndzuani et deux de Mwali. » Cette initiative de réunir les meilleurs boulistes du pays dans un tournoi a été saluée par les amateurs de la petite boule qui trouvent que c'est une autre façon de rapprocher les athlètes mais, aussi une manière de dissiper les malentendus qu'on entend ici et là sur l'obscurité qui entoure parfois la

sélection de nos athlètes lors des différentes sorties à l'extérieur.

Ce qui est sûr, les boulistes sont déjà sur place à Anjouan pour cette opposition qui promet. La sélection va se faire donc par rapport aux performances des uns et des autres. La FCP promet que ce sont les meilleurs qui en sortiront de cette compétition qui prendront la route pour Rabat. « Les boulistes les plus

performants seront sélectionnés pour représenter les Comores à la CAN de pétanque en juin prochain au Maroc. » Faut-il rappeler que cette neuvième édition de la CAN de pétanque est aussi qualificative pour les prochains championnats du monde de pétanque qui se tiendront à Dijon cette année.

Imtiyaz

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° COI/ECOFISH/AO/2023/297

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN PASSATION DES MARCHES POUR LE PROJET ECOFISH

1. La Commission de l'océan Indien (COI) a reçu un financement de l'Union européenne pour stimuler une croissance économique équitable en promouvant une pêche durable en Afrique de l'Est, Afrique Australe et dans la région de l'océan Indien (EA-SA-IO). L'objectif particulier est d'appuyer une gestion durable et le développement des pêches afin de contribuer à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en traitant de la lutte contre les effets du changement climatique et de l'amélioration de la biodiversité marine.

Le programme ECOFISH a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour le « **Recrutement d'un consultant en passation des marchés pour le projet** ».

2. Cet appel à manifestation d'intérêt vise à recruter un consultant individuel pour appuyer le projet ECOFISH, et en collaboration avec le Service des Marchés et Contrats, dans la gestion de la passation des marchés, notamment dans l'élaboration des dossiers d'appel d'offres de services et des fournitures conformément aux directives et aux normes du PRAG de l'Union Européenne, dans le suivi de la passation et l'exécution des marchés. Le consultant exercera à temps plein au sein au siège du projet à Maurice pour une durée d'une année avec une possibilité d'extension selon les besoins du projet.

3. La Commission de l'océan Indien invite les consultants individuels à soumettre leur candidature pour les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations sur leurs capacités et leur expérience afin de démontrer leur qualification pour exécuter les services :

a. Lettre de soumission avec une présentation du consultant

b. Qualifications et compétences : (i) Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau BAC+ 3 au minimum en gestion managériale, administration publique, droit commercial, Ingénierie ou toute autre qualification jugée équivalente ; (ii) Avoir une excellente connaissance des techniques de passation des marchés en général et des règles de procédure de passation des marchés des partenaires de la COI.

c. Expériences professionnelles générales : (i) Justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la passation des marchés dans des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux ; (ii) Avoir une expérience dans la gestion administrative et l'organisation d'événements et de conférences est un atout ; (iii) Avoir une expérience dans la gestion et l'administration des projets de développement.

d. Expériences professionnelles spécifiques : (i) Avoir une bonne connaissance des règles de procédure de passation des marchés du Fonds Européen de développement ; (ii) Expériences avérées dans la réservation de vols et d'hôtels, de l'émission de billets d'avion et de l'organisation des transports ; (iii) Maîtriser la langue française et avoir une bonne connaissance de la langue anglaise ; (iii) Maîtriser l'outil informatique de base ; (iv) Avoir un esprit méthodique, dynamisme, adaptabilité, esprit d'équipe ; (v) Avoir une grande moralité et discrétion

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous pendant les heures de bureau suivantes : de 8h30 à 16h30.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises dans une enveloppe scellée à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées aux adresses électroniques suivantes au plus tard le **20 mars 2024 à 16h00 (heure de Maurice)** avec la mention « **Recrutement d'un consultant en passation des marchés pour le projet ECOFISH -COI/ECOFISH/AO/2023/297** »

Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien
Blue Tower, 3ème étage, Institute Road, Ébène, Maurice
Tel : (230) 402 6100
Email : smc@coi-ioc.org ; marc.maminiaina@coi-ioc.org

Ile Maurice, le 06 mars 2024

LA MODERNISATION DU SECTEUR AGRICOLE, AVEC LA MISE EN PLACE D'UNE BASE DES DONNEES AGRICOLES, UNE DES PRIORITES DU MINISTERE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, A TRAVERS LE PIDC (Première partie)

La banane, le manioc et le taro se hissent en tête de peloton, en termes de rendement, avec une production respectivement moyenne de 1,4 tonnes par hectare (t/ha), 10,8 t/ha et 7,5 t/ha

En sa qualité d'un des piliers de l'économie des Comores, constituant la composante la plus importante du secteur primaire du pays, l'agriculture est l'un des secteurs clés du Projet Intégré de Développement des Chaînes de valeurs et de la Compétitivité (PIDC). Cependant, il se trouve qu'à l'heure actuelle, il n'existe aucune base de données en bonne et due forme, y afférente ; d'où l'initiative du Ministère en charge de l'agriculture, à travers le Projet PIDC, sous financement de la Banque Mondiale, de créer et d'assurer le fonctionnement d'une base de données nationales agricoles. En effet, l'absence d'une structure au sein du Ministère, dans le domaine de la collecte, d'exploitation et d'archivage des données statistiques agricoles, limite la disponibilité de données désagrégées ; ce qui ne permet pas d'intégrer et de centraliser les données récoltées pour une prise de décision efficace et informée. De plus, les compétences disponibles au sein du Ministère en charge de l'Agriculture pour appuyer la mise en œuvre du Plan d'action du Gouvernement sont méconnues et l'insuffisance du partage d'expertise, d'expérience et de leçons apprises à un niveau intersectoriel affecte le pouvoir de coordination et d'utilisation efficace et rationnelle des ressources financières et humaines. C'est ainsi que cette initiative qui vient en complément à la collecte et à l'analyse des données, réalisées en 2021 par le TCP/COI/3704, appuyé par la FAO, a été prise par le Ministère et exécutée par le PIDC. Ce faisant, un cabinet privé comorien, appelé SPDEV, pour la réalisation d'une enquête agricole a été recruté, afin d'accompagner le processus de modernisation du secteur agricole, tel que prôné par les autorités et les partenaires au développement. Le PIDC a veillé à son tour, à ce que les 19 centres ruraux de développement économique (CRDE) que compte le pays, soient couverts dans cette enquête qui a commencé le 29 août et validée le 29 novembre 2023.

Quelques résultats clés de l'enquête Age de l'exploitant agricole par sexe

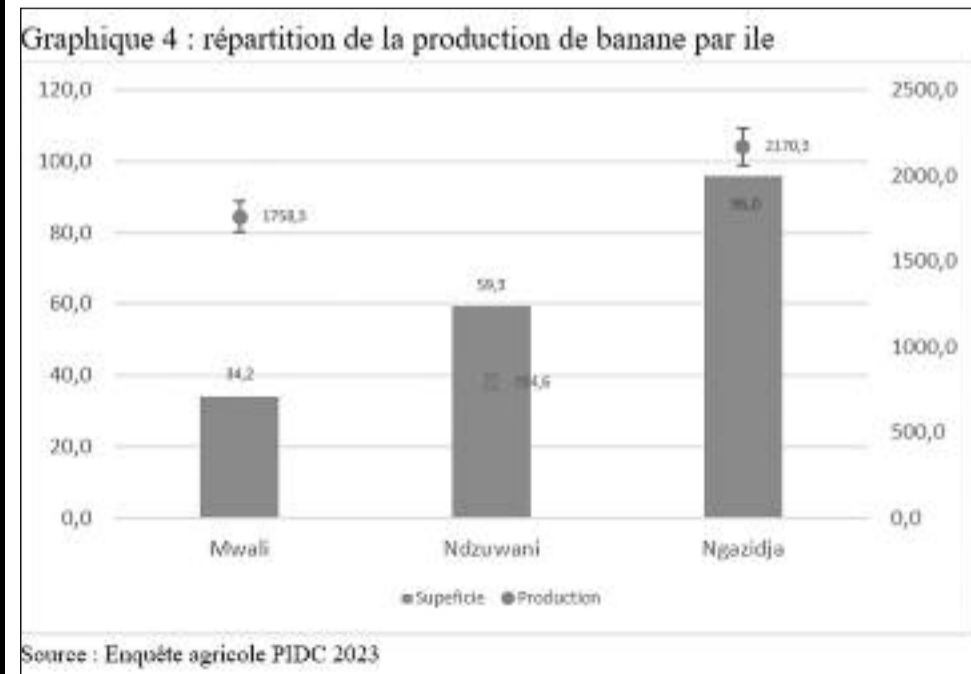
Cette enquête qui a aussi bien couvert les activités agricoles que de l'élevage aux Comores, a révélé que 38% des exploitants agricoles sont des femmes; une proportion dépassant 58% au niveau de Mwali contre 41% à Ndzuwani et 27,3% à Ngazidja, en dehors du fait que les exploitants agricoles sont relativement plus âgés au niveau national, avec seulement 2,5% âgés de moins de 30 ans.

Fig.1. Répartition des exploitants interrogés par classe d'âge et sexe
(Source : Enquête agricole PIDC 2023)

Production vivrière : Un rendement plus élevé à Mwali avec une particularité sur la banane

Les résultats de l'enquête ont montré que les cultures les plus importantes en termes de rendement sont la banane (1,4 t/ha), le manioc (10,8 t/ha) et le taro (7,5 t/ha).

En effet, la production annuelle de la banane est estimée à 4723 tonnes par an, répartie comme suit : 795 tonnes à Ndzuwani, 1 758 tonnes à Mwali et 2 170 tonnes à Ngazidja. Si l'on compare les rendements moyens par île, on constate que Mwali a le plus grand rendement, avec 51,36 t/ha, suivi de Ngazidja (22,6 t/ha) et de Ndzuwani (13,4 t/ha) en 2023. Comparant ces rendements à ceux enregistrés en 2021, on constate une hausse de 50 t/ha à Mwali contre respectivement 20,9 t/ha et 12,9 t/ha, à Ngazidja et Ndzuwani. Cette constatation d'un rendement moyen nettement plus élevé pour la banane à Mwali est conforme aux attentes, compte tenu des caractéristiques édapho-climatiques (disponibilité en eau, fertilité, terre neuve etc.) de l'île et l'utilisation importante des variétés améliorées de banane.



Il convient de relever que la forte production annuelle de 6338 tonnes de banane au niveau national issue de l'enquête de 2021 réalisée par la FAO, à travers un échantillon

de 1710 agriculteurs, est plus ou moins confirmée en 2023, malgré une baisse relative de 1615 tonnes, liée au nombre relativement limité de 760 exploitants agricoles interviewés dans le cadre du projet PIDC.

Le Manioc, quant à lui, il occupe la seconde place en termes de production moyenne et des rendements. Pour cette enquête, la production moyenne annuelle du manioc enregistrée est de 3 124 tonnes. On note une production variant de 863 tonnes pour Mwali à 1 286 tonnes pour Ngazidja, avec une position médiane en termes de production et de superficie cultivée de 975 tonnes et de 79 ha. En termes de rendements, les résultats montrent que Ndzuwani occupe le premier rang avec 12,3 t/ha, suivi de Mwali (11,27 t/ha) et de Ngazidja (10,8 t/ha), contre respectivement 11,5 t/ha, 10 t/ha et 8,95 t/ha, observés en 2021.

S'agissant de la patate douce, cette culture se trouve en première position à Ndzuwani, tant en termes de production moyenne qu'en termes de rendement. Actuellement, la production de patate douce à Ndzuwani est de l'ordre de 73 à 90 tonnes, pour une superficie variant de 10 à 13 ha. En termes de rendement, l'île enregistre 7,05 t/ha contre 6,6 t/ha à Ngazidja et 5,8 t/ha à Mwali, pendant qu'en 2021, la patate douce avait un rendement de 6,82 t/ha à Ndzuwani, suivi de 5,2 t/ha à Mwali et 4,7 t/ha à Ngazidja.

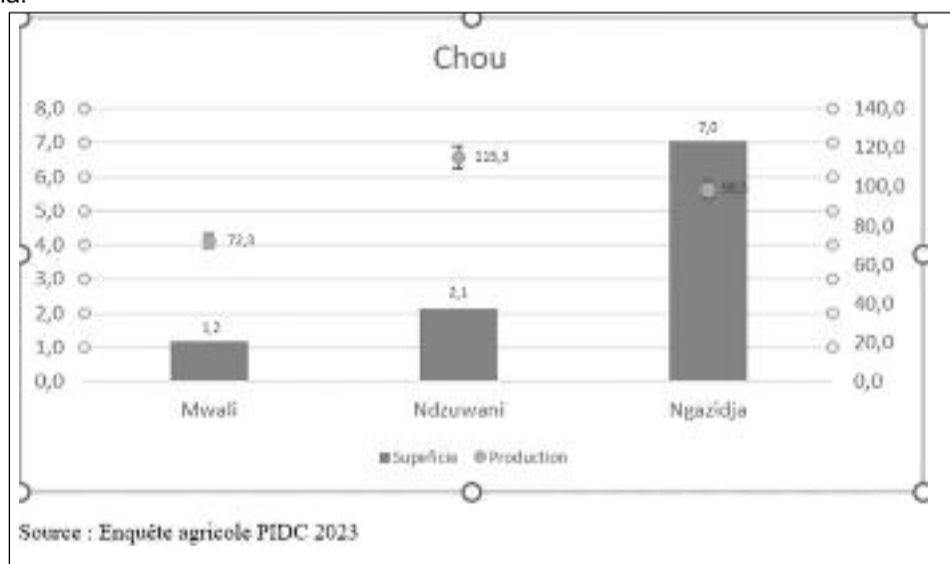
En ce qui concerne le Taro, cette plante issue de la famille des Aracées, cultivée pour son rhizome tubéreux, occupe la 3ème position en termes de culture vivrière au niveau national, après la banane et le manioc, avec un rendement moyen quasi – identique entre Mwali, Ndzuwani et Ngazidja, allant respectivement de 8,7 t/ha, 8,2 t/ha à 7,5 t/ha contre les rendements respectifs de 8,2 t/ha, 6,9 t/ha et 6,6 t/ha, enregistrés en 2021.

En ce qui concerne la production du riz, cette céréale de la famille des Poacées n'a été identifiée dans la récente enquête que dans l'île de Mwali et plus précisément, au CRDE de Mledjele, avec un rendement de 4,2 t/ha, pour une production annuelle estimée à 15,2 tonnes et une superficie d'environ 3,6 hectares.

Production maraîchère : Anjouan s'impose

Pour les cultures maraîchères, un échantillon portant sur 18 cultures maraîchères tels que la pomme de terre, la tomate, l'oignon, la carotte, le concombre, le piment, le chou, la laitue, le poivron et l'aubergine, fait ressortir une prédominance du chou en termes de production au niveau national, avec un rendement compris entre 14 t/ha et 62 t/ha. Viennent ensuite la Pomme de terre pour un rendement allant jusqu'à 14 t/ha et la Tomate (6 t/ha – 17 t/ha).

Plus concrètement, s'agissant du chou, il se trouve selon les données collectées, que sa production est très élevée à Ngazidja. Elle occupe une étendue de 7 ha dans cette île pour une production de 98 tonnes, contre 72 tonnes à Mwali pour une superficie de 1,2 ha.



Vient en seconde position, la pomme de terre. Cette dernière a un meilleur rendement à Ndzuwani (14,2 t/ha), suivi de 9,5 t/ha à Mwali. Quant à la tomate, elle a perdu son lustre d'antan, en y occupant la troisième position.

En effet, si la culture maraîchère la plus répandue selon l'enquête de 2021, était la tomate, avec 336 agriculteurs engagés dont 660 tonnes, suivie de la production du chou qui occupait la seconde position, avec une production de 294,7 tonnes, la tendance s'est cette fois-ci renversée. Aujourd'hui, la production annuelle de la tomate s'élève à 663 tonnes au niveau national, avec un rendement actuel de 17,2 t/ha à Ndzuwani et 11 t/ha à Ngazidja.

S'agissant du Bred mafana, celui-ci occupe la quatrième place dans la récente enquête, en termes de rendement, avec une forte production à Ndzuwani, estimée à 9,5 tonnes contre 3,7 tonnes à Ngazidja et 2,5 tonnes à Mwali.

Le chou de chine est, à son tour, faiblement produit aux Comores, bien que sa productivité soit relativement importante. Selon les résultats de l'enquête, il fait partie de six premiers produits maraîchers au niveau national. La récente enquête révèle un rendement moyen de chou de chine de 11,1 t/ha à Ngazidja, 7,3 t/ha à Ndzuwani et 5,6 t/ha à Mwali, contre respectivement 7,4 t/ha, 4,2 t/ha et 4 t/ha, en 2021.